



MUNICIPALITÉ DE

St. Charles. Garnier

## LE CHARLOIS



### RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2018

#### CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT AU POSTE DE POMPAGE DU RÉSEAU D'ÉGOUTS

Une seule soumission est déposée au conseil. Les membres du conseil ne l'ont pas accepté, le prix est trop élevé. Le projet est reporté en 2019.

#### PROJET DE RÈGLEMENT

M. Rodrigue Ouellet dépose le projet de règlement no 226 sur l'ouverture et l'entretien des chemins d'hiver.

#### MAIRE SUPPLÉANT

M. Gérard Desjardins est nommé le maire suppléant pour les trois prochains mois.

#### MOTION DE FÉLICITATIONS

Le conseil adopte une motion de félicitations à M. Pascal Bérubé afin de souligner son élection à titre de député de la circonscription électorale de Matane-Matapédia.

#### CHAUFFEURS

Suite à la parution de l'offre d'emploi pour les postes de chauffeurs d'hiver, trois candidats ont démontré de l'intérêt pour ces postes. Dossier à suivre.

Pour la lecture des procès-verbaux, aller sur le site Internet de la municipalité à :  
[www.municipalite.saint-charles-garnier.qc.ca](http://www.municipalite.saint-charles-garnier.qc.ca)

**Passez un bel  
et joyeux  
Halloween!!!**

Vol.9, Numéro 9

22 Octobre 2018

#### Dans ce numéro:

Résumé de la séance du  
mois d'Octobre 2018 **1**

Communiqué-Constitution  
de l'épicerie Coop  
Mitissée Serrée **2**

*Clinique de vaccination* **2**

Annonces Diverses **2-3**

Pensées de l'éditeur **3**

Mots Verts du mois:  
Octobre 2018 **4**

Invitation à une  
conférence- jeudi 25  
Octobre **5**

-Info Prévention **6**

Tableau des résultats  
par municipalité-  
\*\*élections 2018\*\* **7**

Recherche de candidats  
Travail Offert **8**

Patinoire pour cet hiver  
à St-Charles ??? **9**

Calendrier :  
Novembre 2018 **10**

#### Mots/Maux de l'Éditeur:

**Soyez Prudent sur les  
routes...  
Vous êtes Important...**

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### Constitution de l'épicerie coop Mitissée serrée

**Mardi, 9 octobre 2018** – C'est ce mardi, 2 octobre dernier, que se tenait l'Assemblée générale d'organisation de l'épicerie coop Mitissée serrée. Plus d'une vingtaine de membres ont pris part à l'Assemblée où ils ont élu leur premier conseil d'administration.

Dès le début de son mandat, le conseil d'administration devra analyser les réponses reçues à la suite de son appel d'offres lancé en septembre dernier pour la recherche d'un bâtiment. Cet endroit permettrait à la coop de développer, entre autres, ses activités de vente de produits locaux, de transformation des aliments ainsi que la tenue d'ateliers de cuisine collective.

#### Description du projet d'épicerie coop

Le projet consiste à mettre en place une épicerie sous forme de coopérative de solidarité qui offrira des produits locaux (viandes, légumes, fruits et mets préparés) afin de créer un lien plus « serré » entre le consommateur et le producteur. La coop a pour but d'offrir aux citoyens de La Mitis et des MRC voisines des aliments régionaux, bas-laurentiens et gaspésiens, et ce, 12 mois par année en plus d'offrir une vitrine des plus intéressantes à ses producteurs.

Merci aux commanditaires qui ont permis la tenue de cette importante assemblée :



Municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage

– 30 –

#### Pour information :

Valérie Michaud, présidente  
418-739-3097  
[coop.mitissee.serree@gmail.com](mailto:coop.mitissee.serree@gmail.com)

## Annonces Diverses

### Clinique de vaccination

Nous vous invitons à prendre rendez-vous à l'une de nos cliniques de vaccination offertes dans la municipalité la plus près de chez vous, par l'entremise de notre site Web à l'adresse suivante : [www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/grippe](http://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/grippe)

Ce mode de fonctionnement vous permettra d'obtenir un rendez-vous rapidement. De plus, cela évitera de longues files d'attente à votre arrivée sur le site de vaccination. Si vous n'avez pas accès à internet, un proche ou un ami peut prendre rendez-vous pour vous.

***Vous pouvez aussi communiquer avec nous, sans frais au 1-866-445-0601, du Lundi au Vendredi, de 8h00 à 16h00***

## **Annonces Diverses (suite)**

# Soirée d'Halloween

**Samedi 27 Octobre 2018**

**Début 19h30**

Salle Communautaire de St-Charles

Entrée 2\$

Danse et jeux

Beaux prix de présence pour les costumes

Goûter en fin de soirée

*Organisée par le Club de 50 ans et plus*

*Bienvenue à tous!*

**Nouvelle Signalisation : Attention à nos enfants** près de l'école des Hauts Plateaux La Source. La limite de vitesse est de **30 km/h** devant les zones scolaires. Nous devrions voir une surveillance policière accrue dans les prochains jours, voir semaines. S.V. P. RALENTISSEZ!!!

## Maisons Hantées

À **Les Hauteurs** (organisée par le comité des loisirs de Les Hauteurs)

& à **St-Gabriel** (organisée par la Maison des Jeunes Gaëlle Toanen)

**Mercredi le 31 octobre dès 18h00**

**Où:** *Les Hauteurs — Le Saisonnier,*

*St-Gabriel — la Maison des Jeunes.*

Les Sorcières, grands et petits monstres sont invités!!!

Serez-vous assez courageux???

## **Horaire de la Bibliothèque**

*Octobre/Novembre 2018.*

*Ouvert un mercredi aux deux semaines de 19h à 19h30*

*Les prochaines dates : 24 Octobre, 07 & 21 Novembre*

**Pensées de l'éditeur:** L'automne est là... L'hiver est à nos portes... La vie peut être tellement arbitraire parfois... On peut tout perdre le temps d'un claquement de doigts, comme les feuilles qui tombent soudainement de l'arbre. Réchauffez votre humeur et votre cœur en aimant profondément les gens près de vous... et surtout soyez prudent...



## **Le Mot vert du mois – « 3 façons pour bien gérer les feuilles mortes » - Octobre 2018**

Bonjour à toutes et tous,

Plusieurs d'entre vous le savent, mettre vos feuilles mortes dans la poubelle entraîne des conséquences négatives sur l'environnement. Enfouies, leur décomposition se fait dans des conditions qui les transforment en méthane, un gaz à effet de serre responsable des changements climatiques jusqu'à 25 fois plus puissant que le gaz carbonique! Ainsi, voici les meilleures solutions pour se départir de vos feuilles mortes convenablement et dans le respect de l'environnement :

### **1 – Laissez les feuilles mortes sur votre terrain**

Laissez la nature accomplir ce qu'elle fait depuis toujours en permettant aux nutriments contenus dans les feuilles de retourner à la terre et de nourrir l'arbre au printemps, tout ça, sans effort ! C'est la solution **écologique, économique et efficiente**. Si vous avez beaucoup de feuilles, déchiquez-les avec la tondeuse afin d'éviter qu'elles n'étouffent votre gazon. Les feuilles mortes peuvent également servir de protection sur votre jardin et vos plates-bandes.

### **2 – L'Écocentre ou la cueillette municipale**

Parfois la quantité de feuilles est trop grande et s'en départir devient nécessaire. Votre Écocentre accueillera volontiers ces feuilles dès le mois d'octobre. Autrement, informez-vous auprès de votre municipalité si le service de collecte porte-à-porte est offert.

### **3 – Entreposez des matières brunes pour votre compostage domestique**

Si vous avez un composteur domestique à la maison, le stockage des feuilles d'automne vous permettra d'avoir une réserve de matières brunes pour l'année. N'oubliez pas de faire des trous dans vos sacs pour permettre la respiration !

Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca) ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

En terminant, n'oubliez pas que du 20 au 28 octobre prochain, c'est la **Semaine Québécoise de Réduction des Déchets**. Votre participation pourrait vous permettre de gagner des prix ! Pour inscrire votre école, entreprise ou votre famille, visitez le [www.sqrd.org](http://www.sqrd.org).

**Vincent Dufour**, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



**Régie intermunicipale de traitement  
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**  
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca)

Courriel: [matresi@mitis.qc.ca](mailto:matresi@mitis.qc.ca)

Tél. : 418 775-8445, poste 1138



Régie intermunicipale de traitement  
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
MRC de La Matapédia et de La Mitis



## INVITATION À UNE CONFÉRENCE

### POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### CONFÉRENCE « OBJECTIF ZÉRO DÉCHET : UN PROJET COLLECTIF » DE MARLÈNE HUTCHINSON LE 25 OCTOBRE 2018

**Grand-Métis, le 13 septembre 2018.** Les Jardins de Métis et la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis vous invite à participer à la conférence « Objectif Zéro Déchet : Un projet collectif » de Marlène Hutchison **le jeudi 25 octobre 2018, à 19h15, à la Maison ERE 132 des Jardins de Métis (200 route 132, Grand-Métis).**

Dans cette conférence, Marlène Hutchison propose un contenu autour du thème des 3R (réduction, réutilisation, récupération) et des trucs pour atteindre le zéro déchet. La conférence instructive sensibilisera les citoyens sur l'importance de leur participation et sur les effets positifs de celle-ci.

Marlène Hutchison est détentriche d'une maîtrise en environnement type recherche et bachelière en psychologie. De par ses études universitaires, autant que ses expériences personnelles et professionnelles, Mme Hutchison a développé plusieurs qualités de gestionnaire qu'elle met aujourd'hui à profit dans sa firme de consultants en environnement et développement durable.

L'activité est gratuite. Les places sont limitées, alors les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire rapidement. Elles peuvent le faire en communiquant avec Mélanie Castonguay, coordonnatrice aux événements des Jardins de Métis, en téléphonant au 418 775-2222, poste 236 ou à [melanie.castonguay@jardinsdemetis.com](mailto:melanie.castonguay@jardinsdemetis.com).

#### ***À propos de la maison ERE132***

*Certifiée LEED® Platine et Novoclimat 2.0, la Maison ERE 132 est une vitrine d'excellence en écoconstruction située aux Jardins de Métis. Elle arbore des produits et des technologies écoresponsables issus du savoir et du savoir-faire bas-laurentien. Il s'agit d'un lieu de découvertes, d'échanges et de recherche dans le domaine du bâtiment durable.*

- 30 -

Source : **Vincent Dufour**, coordonnateur en gestion des matières résiduelles  
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis

**MRC de La Mitis**

Tél. : 418-775-8445 poste 1138

Courriel : [matresi@mitis.qc.ca](mailto:matresi@mitis.qc.ca)

# INFO-PRÉVENTION

Bulletin d'information en sécurité incendie



Novembre 2018

## CHANGEZ VOS PILES !

Le Service de sécurité incendie de la MRC de La Mitis tient à vous rappeler qu'il est important de profiter du changement d'heure pour remplacer la pile de votre avertisseur de fumée. L'avertisseur de fumée est le moyen le plus efficace pour sauver votre vie et celles de vos proches en cas d'incendie. Il est donc primordial de vérifier régulièrement son fonctionnement et de remplacer périodiquement sa pile. Vérifiez également la date de péremption de l'appareil. Un avertisseur de fumée a une durée de vie de 10 ans.

### Le meilleur moyen de sauver votre vie et celle de vos proches

Vérifiez régulièrement son fonctionnement, qu'il soit à pile ou électrique.

- Remplacez périodiquement sa pile ou utilisez, si possible, une pile longue durée comme une pile au lithium.
- Ne retirez jamais la pile de l'avertisseur et ne le débranchez pas, même s'il se déclenche inutilement. Utilisez plutôt la touche de sourdine de l'appareil.
- Tout avertisseur de fumée doit être remplacé 10 ans après la date de fabrication indiquée sur le boîtier. Si aucune date de fabrication n'est indiquée, l'avertisseur de fumée doit être remplacé sans délai (Source : *Code de sécurité du Québec (CBCS)*)

### Comment choisir un avertisseur de fumée

- L'avertisseur de fumée à ionisation est le plus courant. Il s'installe près des chambres à coucher ;
- L'avertisseur de fumée à cellule photoélectrique s'installe près de la cuisine, de la salle de bain et des appareils de chauffage, car il déclenche moins d'alarmes inutiles causées par les vapeurs d'humidité ou de cuisson ;
- L'avertisseur muni d'une pile longue durée au lithium constitue un choix avantageux. La pile, située dans un compartiment scellé, a une durée de vie de dix ans ;
- Si un occupant est sourd ou malentendant, il est recommandé d'installer des avertisseurs de fumée qui combinent une lumière stroboscopique et du son ;
- Dans les constructions neuves, l'avertisseur de fumée doit être relié au système électrique. Il devrait idéalement contenir une pile d'appoint en cas de panne de courant ;
- Le logo « ULC » du Laboratoire des assureurs du Canada doit apparaître sur l'avertisseur de fumée, indiquant qu'il répond aux normes canadiennes.

Texte : ministère de la Sécurité publique du Québec

### Vous avez des questions? Contactez :

Renaud Gagnon ou Korin Gagné  
Service de sécurité incendie et civile  
418 775-8445



ÉLECTIONS 2018									
<b>MATANIE</b>									P. B. / Total
MUNICIPALITÉS	Bérubé	Boucher	Coulom be	Fournier	Quenum	Rioux	Vignola	Total	%
ST-JEAN-DE-CHERBOURG	68	1	0	3	3	0	1	76	89,47%
SAINTE-FÉLICITÉ	351	11	9	41	44	1	0	457	76,81%
BAIE-DES-SABLES	261	29	7	32	28	1	1	359	72,70%
ST-RENÉ-DE-MATANIE	297	17	1	46	57	6	0	424	70,05%
ST-ULRIC	467	35	6	91	63	3	2	667	70,01%
ST-ADELME	144	10	2	21	28	1	0	206	69,90%
MATANE	3382	212	123	634	484	21	11	4867	69,49%
GROSSES-ROCHES	89	6	4	11	19	1	0	130	68,46%
LES MÉCHINS	277	24	5	40	51	2	1	400	69,25%
ST-LÉANDRE	117	17	2	18	19	2	0	175	66,86%
STE-PAULE	76	7	7	17	14	1	0	122	62,30%
<b>Total</b>	<b>5529</b>	<b>369</b>	<b>166</b>	<b>954</b>	<b>810</b>	<b>39</b>	<b>16</b>	<b>7883</b>	<b>70,14%</b>
<b>MATAPÉDIA</b>									P. B. / Total
MUNICIPALITÉS	Bérubé	Boucher	Coulom be	Fournier	Quenum	Rioux	Vignola	Total	%
ST-VIANNEY	169	6	2	18	14	2	0	211	80,09%
SAYABEC	448	17	1	59	41	2	3	571	78,46%
ST-CLÉOPHAS	93	3	0	4	18	0	1	119	78,15%
ST-NOËL	123	3	3	11	17	3	0	160	76,88%
ST-DAMASE	136	4	1	25	15	0	0	181	75,14%
AMQUI	1522	134	12	149	198	8	5	2028	75,05%
VAL-BRILLANT	280	23	3	28	41	2	0	377	74,27%
SAINT-THARCISIUS	146	4	1	18	25	2	1	197	74,11%
ALBERTVILLE	79	8	0	9	6	5	0	107	73,83%
CAUSAPSCAL	480	37	3	48	79	6	2	655	73,28%
ST-ZÉNON-DU-LAC-HUMQU	114	4	2	14	21	0	1	156	73,08%
STE-FLORENCE	115	8	1	11	24	0	0	159	72,33%
STE-IRÈNE	104	9	1	10	18	1	1	144	72,22%
ST-LÉON-LE-GRAND	258	23	4	33	40	1	2	361	71,47%
ST-ALEXANDRE-DES-LAC	92	1	1	14	21	0	0	129	71,32%
STE-MARGUERITE	54	4	0	8	10	0	0	76	71,05%
LAC-AU-SAUMON	367	37	6	49	52	2	5	518	70,85%
ST-MOÏSE	164	11	0	40	24	3	1	243	67,49%
<b>Total</b>	<b>4744</b>	<b>336</b>	<b>41</b>	<b>548</b>	<b>664</b>	<b>37</b>	<b>22</b>	<b>6392</b>	<b>74,22%</b>
<b>MITIS</b>									P. B. / Total
MUNICIPALITÉS	Bérubé	Boucher	Coulom be	Fournier	Quenum	Rioux	Vignola	Total	%
PRICE	549	36	4	50	56	3	7	705	77,87%
STE-ANGÈLE-DE-MÉRICI	233	18	3	22	39	0	1	316	73,73%
GRAND-MÉTIS	73	2	1	15	11	0	2	104	70,19%
ST-OCTAVE-DE-MÉTIS	155	11	4	19	20	0	12	221	70,14%
LES HAUTEURS	130	15	2	13	25	1	0	186	69,89%
MONT-JOLI	1189	125	14	147	211	9	11	1706	69,70%
ST-JOSEPH-DE-LEPAGE	172	14	0	27	33	0	1	247	69,64%
PADOUE	87	8	0	8	18	1	3	125	69,60%
STE-JEANNE-D'ARC	76	13	2	4	11	3	2	111	68,47%
STE-FLAVIE	258	35	7	38	31	1	8	378	68,25%
LA RÉDEMPTION	124	7	1	18	30	0	2	182	68,13%
ST-CHARLES-GARNIER	74	10	0	7	19	0	0	110	67,27%
ST-GABRIEL-DE-RIMOUSKI	262	37	2	45	47	0	2	395	66,33%
STE-LUCE	650	120	4	99	179	3	10	1065	61,03%
MÉTIS-SUR-MER	162	25	5	56	24	0	7	279	58,06%
ST-DONAT	220	63	2	38	69	2	8	402	54,73%
<b>Total</b>	<b>4414</b>	<b>539</b>	<b>51</b>	<b>606</b>	<b>823</b>	<b>23</b>	<b>76</b>	<b>6532</b>	<b>67,58%</b>
BVA	4301	231	37	819	759	15	23	6185	69,54%
BVIH-BVDS-VHC	1650	233	63	424	323	14	22	2729	60,46%
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>20638</b>	<b>1708</b>	<b>358</b>	<b>3351</b>	<b>3379</b>	<b>128</b>	<b>159</b>	<b>29721</b>	<b>69,44%</b>

## Recherche de candidats

Les services d'aide à domicile par le chèque emploi service  
Travailleur à domicile

Précisions sur le lieu de travail : Les travailleurs auront à aller à domicile sur le territoire de la Mitis, soit : Mont-Joli; Ste-Angèle-de-Mérici; St-Joseph-de-Lepage; Price; St-Octave; Padoue; Grand-Métis; Métis-sur-mer; Ste-Flavie; Ste-Luce; Luceville; St-Donat; St-Gabriel; Les Hauteurs; St-Charles-Garnier; Ste-Jeanne-d'Arc et la Rédemption. Nous offrons la possibilité aux employés de choisir les territoires où ils désirent se déplacer.

Le Chèque emploi-service permet de répondre aux besoins de la clientèle adulte et aînée en perte d'autonomie en assurant un service d'aide à la vie quotidienne pour soutenir le maintien à domicile des personnes vulnérables et leurs proches aidants.

Nous recherchons présentement des candidats qui désirent un horaire flexible, mordant de défi afin de pouvoir offrir des services à domicile aux personnes aînées et adultes en perte d'autonomie dans différents milieux. L'aide à domicile par le chèque emploi-service a une mission claire : permettre aux personnes aînées et adultes en perte d'autonomie de demeurer à domicile le plus longtemps possible. L'employeur des candidats seront les usagers et leurs familles en supervision avec CISSS BSL – CLSC Mitis. L'agent payeur est le chèque emploi service. Les tâches sont déterminées par le CISSS BSL – CLSC Mitis et le client/famille selon les besoins de l'utilisateur soit : assurer une présence/surveillance auprès de l'utilisateur, aide aux activités de la vie domestique, aide à la vie quotidienne, assistance aux transferts, assistance à la prise de médication, etc.

Description des compétences : Avoir à cœur le confort et la sécurité des usagers; Avoir une bonne écoute; Être fiable.

Salaire offert : 13.41\$/hrs

Conditions diverses : Nous offrons l'opportunité aux employés de choisir le nombre d'heure travaillé par semaine. Nous respectons vos disponibilités. Parfait pour concilier Travail-Famille. Nous offrons également la possibilité aux employés de choisir les tâches qu'ils préfèrent faire et seront référés aux usagers pouvant correspondre. Le kilométrage n'est pas rémunéré.

Moyen(s) de communication : Communiquez avec Sylvie Thibeault au 418-775-7261 #3071 ou par courriel à [sylvie.thibeault.cisssbsl@sss.gouv.qc.ca](mailto:sylvie.thibeault.cisssbsl@sss.gouv.qc.ca)





MUNICIPALITÉ DE

St. Charles-Garnier



Novembre 2018



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1 Ag. dév. (a.m.)	2 <b>SÉANCE DU CONSEIL</b>	3 
4 <b>H.N.E.</b> 	5 Inspecteur (a.m.)	6	7 <b>Nouvelle Lune</b>   	8 Ag. dév. (a.m.)	9 <b>TOMBÉE DU JOURNAL</b>	10
11 <b>Jour du Souvenir</b>	12 Inspecteur (a.m.)	13	14 	15 Ag. dév. (a.m.)	16	17
18	19 Inspecteur (a.m.)	20	21   	22 Ag. dév. (a.m.) <b>Thanksgiving Day (USA)</b>	23 <b>Pleine Lune</b>	24 
25	26 Inspecteur (a.m.)	27	28 	29 Ag. dév. (a.m.)	30	

**LÉGENDE**



**POUBELLE**



**RECYCLAGE**



**BIBLIO**



**AFEAS**



**MESSE**



**COMPOSTE**

**Responsable du Charlois:**

**Igor Pierre-Antoine**

**TEL.:(418) 509-2067**

**COURRIEL:**

**journal@municipalite.saint-  
charles-garnier.qc.ca**

**Collaboratrices:**

**Martine Lévesque**

**Caroline Soucy**

**RETROUVEZ-NOUS SUR  
INTERNET:**

**www.municipalite.saint-  
charles-garnier.qc.ca**

**Municipalité : 775-4205 Fax.: 775-3499**

**MRC: Benoît Lorrain Cayer ,  
agent de développement (Jeudi a.m.)**

**MRC: Michel Lagacé ,  
inspecteur sur rendez-vous (Lundi a.m.)**

**Service d'urgence: 911**

**Info-Santé CLSC: 811**

**CLSC: 798-8818**

**Caisse Populaire: 723-6798**

**C. Pop.: Michèle Bernier poste #7322316**

**Postes Canada: 798-4155**

**La Fabrique**

**Adrien Édouard, prêtre : 798-4901 (Bureau)**

**Martine Charette, secrétaire: 798-4549 (Bureau)**

**798-4166 (résidence)**

**SÛRETÉ DU QUÉBEC (418) 310-4141**

**Ministère des transports (418) 775-8801**